

Pilote de ligne

Aujourd'hui Tokyo, demain New York... le métier de pilote de ligne fait rêver. Mais ce professionnel du ciel doit garder les pieds sur terre : il est responsable de la vie de ses passagers.

- **Domaines professionnels :** Transport
- **Centres d'intérêt :** concevoir, utiliser les technologies modernes, diriger, décider, faire un travail de précision, me déplacer souvent

**Métier accessible après un bac S-SI
(Scientifique option Sciences de l'Ingénieur)**

Nature du travail

Aux commandes des long-courriers

Qui n'a pas rêvé de relier les quatre coins du monde à bord d'un Boeing ou d'un Airbus ? Mais avant de prendre les commandes d'un long-courrier, l'apprenti pilote de ligne devra accumuler des heures de vol. Membre du personnel navigant technique, il occupe des fonctions à haute responsabilité : il tient entre ses mains la vie de centaines de passagers.

Avant le départ, le pilote établit soigneusement un plan de vol en tenant compte des itinéraires à emprunter, des conditions météo... Aidé par le copilote, il prépare les instruments et entre les données dans l'ordinateur de vol. En fonction du poids de l'avion et de la destination, il calcule la quantité de carburant nécessaire. Quand tout est prêt, place à l'ultime récapitulation, à voix haute, des consignes de sécurité. Le commandant de bord demande alors à la tour de contrôle l'autorisation de décoller.

Tout au long du vol, dans le cockpit, le pilote surveille l'ensemble des paramètres sur le tableau de bord, et maintient une liaison permanente avec les professionnels des centres de contrôle au sol. Parvenu à proximité de l'aéroport de destination, il lui reste à amorcer la descente et à poser l'appareil... en douceur !

Conditions de travail

Un prestige qui se mérite

Si la profession est auréolée de prestige, les pilotes doivent faire face à toutes sortes d'imprévus et de situations difficiles : vol de nuit, brouillard, orages, pistes verglacées, turbulences, espace aérien encombré...

Par ailleurs, le métier n'est pas sans contraintes. Les longs-courriers sont particulièrement fatigants et éprouvants car ils entraînent des décalages horaires, des nuits blanches et des changements de climat. Les courtes escales ne laissent guère le temps de se dorer sur la plage ou de faire du tourisme ! À bord de son appareil, le pilote est responsable de l'équipe navigante et des passagers. Autant d'éléments qui justifient une visite médicale deux fois par an, et des contrôles portant sur la capacité à piloter, la maîtrise des manœuvres d'urgence et de secours, et la réactivité. À la moindre défaillance physique, la licence de vol peut être retirée. Il va sans dire que le respect d'une bonne hygiène de vie est fortement conseillé...

Les conditions d'exercice du métier varient selon la compagnie (nationale, régionale...), le type de vol (régulier, charter...) et d'appareil (moyen-courrier ou long-courrier...).

Dans tous les cas, piloter un avion reste un travail d'équipe, très convivial. L'aspect relationnel du métier est donc important et implique tout un savoir-vivre entre les membres d'équipage.

Vie professionnelle

Décollage non immédiat

Les recrutements sont très sensibles à la conjoncture économique. Ils s'effectuent dès la fin de la formation, au sein des compagnies aériennes françaises et étrangères.

Le débutant commence par être copilote sur les court-courriers et les moyen-courriers, pendant plusieurs années, avant de devenir pilote sur des avions de transport aérien de faible capacité, puis sur les gros-porteurs des lignes internationales. Et avant de transporter des voyageurs, les pilotes acheminent du fret. L'avancement est fonction de critères techniques (nombre d'heures de vol, notamment) et du mérite.

Rémunération

En contrepartie des responsabilités et des contraintes du métier, les pilotes sont très bien rémunérés. Le salaire, variable selon l'ancienneté, la compagnie et la durée des vols effectués, oscille entre **2 300** et 2 800 euros brut par mois pour un débutant. En fin de carrière, certains pilotes gagnent jusqu'à 15 000 euros.

Compétences

Savoir résister à la pression

Pour prendre les commandes d'un avion gros-porteur, un pilote doit réunir nombre de compétences et de qualités ! Parlant couramment l'anglais, langue de l'aviation, il maîtrise parfaitement les techniques de pilotage, sait réagir avec sang-froid et rapidité en cas de problème, possède des notions de secourisme, atteste des aptitudes physiques et psychomotrices et du niveau intellectuel requis. Vigilant à chaque instant du décollage, du vol et de l'atterrissage, il fait preuve d'une grande disponibilité d'esprit et d'une exigence extrême envers lui-même et envers les membres de l'équipage.

Doté d'un bon équilibre nerveux, le pilote de ligne doit aussi être en parfaite santé : la moindre défaillance sera traquée dès la visite médicale d'admission au sein du personnel navigant de l'aviation civile.

Accès au métier

Des cursus semés d'obstacles

Des brevets et une licence sont nécessaires pour piloter un avion. Si les brevets sont acquis définitivement, la licence doit être renouvelée régulièrement en fonction du nombre d'heures de vol accomplies. C'est elle qui atteste du niveau pratique et de l'aptitude médicale du pilote.

Trois filières principales préparent au difficile métier de pilote : la filière d'État, les écoles privées et la voie militaire.

La filière la plus prestigieuse et la plus sélective se déroule à l'École nationale d'aviation civile (ENAC). La formation, d'une durée de deux ans, accessible sur concours, est ouverte aux élèves de maths sup, aux titulaires d'un bac + 2 et aux bacheliers qui possèdent une expérience de l'aéronautique. Le cursus, gratuit, couple enseignements théoriques et pratiques. ENAC, 7 avenue Édouard Belin, BP 4005, 31005 Toulouse Cedex. Tél. 05 62 17 40 00, www.enac.fr

Air France a mis en place la filière Pilote cadet, qui forme de nouveaux pilotes. La formation (théorique et pratique), d'une durée de vingt-huit mois, est rémunérée et s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 26 ans, motivés par l'aéronautique. Les conditions d'admission sont très strictes. Air France, Unité de sélection pilote, BP 60111 Villepinte, 95975 Roissy CDG Cedex. Tél. 01 49 38 75 75 (serveur vocal). www.devenirpiloteairfrance.com

Près de sept cents aéroclubs et une cinquantaine d'écoles privées forment des pilotes privés ou des pilotes de planeur. Ces derniers, détenteurs de brevets, de licences puis de certificats de pilote de ligne peuvent ensuite devenir professionnels. Une voie longue et coûteuse (près de 30 000 euros). L'armée de l'air recrute ses pilotes (transport, chasse) sur concours, à condition de s'engager pour dix ans dans l'armée de l'air. À la fin de leur carrière, certains peuvent rejoindre l'aviation civile. École de formation militaire, base aérienne 701, 13661 Salon Air. Tél. 04 90 17 80 12, <http://www.ba.701.air.defense.gouv.fr>